



GAZETTE DE LEOPOL

D U 22 F E V R I E R.

De Vienne le 18 Janvier.

Nous avons en beaucoup de neige suivie de forte gelée ces jours derniers; le tems paraît favorable aux courses de traineau, & elles allaient Commencer; on avait même déjà fait les préparatifs nécessaires pour cela, lors que le degel, qui est survenu, a forcé de suspendre ces parties de plaisir, &

d'attendre un autre tems, qui, a ce qu'on espère n'est pas fort éloigné.

Selon les dernières lettres de Berlin, le Roi de Prusse est retrouvé de la maladie, qui a donné des inquiétudes pour ses jours, ce Prince a quitté le séjour de *Sans Souci*, pour aller à *Potsdam*, les Dispositions qu'on y fait, semblent annoncer qu'il est résolu d'y passer l'hiver.

L'Empereur a été indisposé pendant plusieurs jours d'un rhume violent, dont S. M. est heureusement quitte. Il n'est

plus obligé de garder la Chambre, & il l'ort actuellement a son ordinaire.

Outre la suppression qu'on a faite ici du Conseil Permanent supreme du Commerce, dont quelques uns des membres ont été reunis a la Chancellerie de Boheme & d'Autriche, on vient d'abolir encore la Deputation aulique de santé, qui avait été errigée dans des circonstances, qui n'existent plus a present, comme les fonctions, qui y etaient attachées, faisaient partie de l'Administration de la Regence; c'est cette derniere qui en sera chargée a l'avenir, si le besoin l'exige.

Le Mariage de la Princesse Sophie Frederique, seconde fille de S. A. S. le Prince de la Tour Taxis principal Commissaire imperial a la diette de Ratisbonne, a été célébré le 31 du mois dernier, avec le Prince Jerome de Radziwil. Il y a eu a cette occasion des fêtes brillantes, on nous mande qu'en faveur de cette alliance, le Prince de Radziwil, Palatin de Wilna, cede au Prince son frere, toutes les terres qu'il possede, en Pologne & en Lithuanie.

Le 25 de ce mois, une femme est accouchée ici a trois heures du matin, de deux garçons, a cinq heures encore d'un troisième, & a six heures, d'un quatrième, tous etaient vivans, & ont été batisés a la paroisse. La mere qui se porte bien; etait accouchée d'un garçon huit mois auparavant.

De Petersbourg le 15 Janvier.

On envoyera au premier jour dans toutes les Provinces de l'Empire, un nombre considerable d'exemplaires de la nouvelle Legislation, on assure qu'ils sont déjà tout prêts; & que cette expédition n'est retardée, que parceque l'Imperatrice veut faire publier auparavant, les changemens qu'elle a cru devoir faire dans les Departemens actuels du Senat, & les Messures qu'elle a pri-

ses pour mettre fin aux querelles qui divisent plusieurs ordres de la noblesse, on est fort Curieux de Savoir ce qui est prescrit au nouveau Tribunal, pour cet effet.

On a publié depuis quelque tems un tableau des produits des mines precieuses de la Siberie, celle d'Argun a fourni depuis environ 58 ans, deux cent seize mille Livres d'argent, & dans seize mille deux cent Livres, de cet argent, on a trouvé deux cent Livres d'or qu'on en a extrait. Il y a dans les monts Altaiques une mine; dont l'exploitation n'a commencé qu'en 1748, & qui depuis cette époque jusqu'en 1771, a donne quarante mille Livres d'argent, d'où l'on a tiré douze mille sept cent Livres d'or. Les mines de Catherinsbourg rendent annuellement environ deux cent jusqu'a deux cent quatre vingt livres de poudre d'or.

Pendant que l'amour de la paix assuré des conquetes aux Russes & qu'ils peuplent leurs Provinces, leur Politique & leur industrie ouvrent des nouveaux débouchés au Commerce. Celui des Pelletries surtout commence a s'introduire dans l'Empire Ottoman; L'Imperatrice en a envoyé des montres précieuses au grand Seigneur, en forme de présent, & on attend des nouvelles de la maniere dont elles auront été reçues.

La Chambre des Domaines de Prusse a fait parvenir au Prince Primat de Pologne, demeurant toujours a Dantzic; un Billet très court & très poli, dans lequel, on le previent que les terres a partenantes cy devant au Diocèse de ce Prelat, & faisant aujourd'hui partie des nouvelles aquisitions de S. M. y resteront attachées a perpetuité, c'est pour ce Prince Ecclesiastique une perte annuelle de quelques millies de Ducats, qui n'entreront plus dans la masse de ses revenus.

La Ville de Dantzic se flatte toujours de l'esperance de quelque change.

S U P P L E M E N T
D E L A
G A Z E T T E D E L E O P O L
D U 22 F E V R I E R 1776.

Varsovie le 7 Fevrier.

Mr. Koffowki en vertu du Decret obtenu dans le procés qu'il a contre le Prince Sulkowski Maréchal du Conseil Permanent, a pris possession du Palais, que ce Prince a dans la rile Trompette, connu sous le nom de Palais de Reussen, qu'il avait acheté de l'Evêque de Cujavie. La Pretention de Mr. Koffowki est d'environ quatre mille Ducats, de son coté, le Prince Sulkowski a son retour de la grande Pologne, a fait un manifeste tres fort, contre le Prince grand Maréchal, relativement a ce qui s'est passé, pendant son absence avec les Juifs, qui s'étaient retirés sur un de ses terrains, appellé la nouvelle Jerusalem, & que le grand Maréchal en a delogé par force. On parle beaucoup d'une assemblée de la noblesse de Wolbignie, qui doit incessamment se tenir a Lucko, on ne dit pas encore a quel sujet

On attend dans une quinzaine de jours Mr. de Bulyakov qui a eté a Constantinople avec le Prince de Repnin, comme son Maréchal d'Ambassade, on ne fait pas s'il recoupera de nouveau le poste de Conseiller d'Ambassade dont il etait revetu avant son depart pour la Turquie. Le Prince de Repnin arrivera ici le mois prochain, il n'y restera que quelques jours, & se rendra ensuite a Petersbourg.

On a publié ici en langue Polonaise une petite piece qui fait honneur a l'humanité de son auteur, elle porte pour titre, *M yens de ramener a la vie certaines personnes, qu'on croit mortes, & qui ne sont qu'en letargie &c.* un tel ouvrage a s'il repond son annonce, est digne de la reconnaissance du public, ne faurait trop tôt se répandre & merite d'etre imprimé dans toutes les langues, nous tacherons de nous en procurer un exemplaire, pour en rendre compte a nos lecteurs, & le faire connaitre en detail.

Le Comte de *Brihl* grand maître d'Artillerie, qui a été de la partie de chasse du Roi à *Košenice* s'est extrêmement refroidi, & est aujourd'hui dangereusement malade.

De Londres le 15 Janvier.

Le 24 de Decembre on a expédié des Dépeches à *Falmouth*, pour être envoyées aux différents Gouverneurs de l'Amerique Septentrionale, avec le Bill de l'Amerique, & des ordres qui donnent plein pouvoir de l'exécuter. Le premier embarquement des troupes consistera en cinq Régiments, sous le Commandement du Lord *Cornwallis*. Ils doivent passer à la *Virginie*, à leur arrivée ils feront aux ordres du *General Clinton* qui doit quitter *Boston* pour aller se mettre à leur tête. Un habitant de *Norfolk* dans cette même Province écrit la lettre suivante.

„ Tous nos ports sont bloqués par des Vaisseaux de guerre, de sorte qu'aucun „ de nos bâtimens ne peut aller d'une rivière à l'autre. Deux vaisseaux viennent d'ar- „ river ici remplis de Soldats. Il ne se passe point de jours, qu'ils ne visitent les „ environs, pour empêcher qu'on ne fasse des amas d'armes, de provisions &c. Ils „ ont arrêté & transporté abord plusieurs particuliers qu'ils souhaitent être favorables „ aux *Insurgents*. La plupart des habitans ont abandonné la Ville, presque toutes les „ maisons & les boutiques sont vides, & si les choses ne s'arrangent promptement, „ toute la Province sera infailliblement ruinée. „

Le Conseil vient d'ordonner qu'il soit dressé au plutôt un état du nombre des vaisseaux au dessous de 40 Canons, qui sont actuellement en état de servir, & qu'on ait soin de distinguer la grandeur de chacun, & le nombre de Canons qu'ils portent, on prépare en même temps avec la plus grande diligence, une quantité considérable de munitions navales, qui doivent être embarquées incessamment, ainsi que cinq Corvettes, deux fregates, & trois sénauts, pour l'ormenet des quels l'on a ordonné la plus grande celerité.

Le *Boyne* arrivé le 26 de *Boston* à *Portsmouth* doit avoir apporté des nouvelles très fâcheuses. Il avait abord plusieurs Officiers, qui ont décidément déclaré ne plus vouloir retourner en Amerique; on a fû par ce Vaisseau que différents bâtimens de transport partis de *Londres* avec des Provisions de toute espèce, n'étaient point arrivés à leur destination, & l'on presume qu'ils sont tombés entre les mains des *Provinciaux*.

On écrit de *Quebec* en date du 10 Decembre, que toute le Commerce y est arrêté, qu'il regne une confusion générale dans toute la Province, désolée par les Amercians auxquels se joint chaque jour, un grand nombre de *Canadiens*; que les Chefs de justice & les principaux habitans sont déjà partis pour l'Angleterre, qu'enfin on ne connaît plus dans cette Capitale, que des loix militaires, & que tout Marchant est devenu Soldat.

On vient de recevoir avis que le *Jupiter*, vaisseau de Transport avait été brûlé sur les côtes de l'Amerique, par le feu du ciel.

Madame la Comtesse de Ronikaire est accouchée d'un garçon le 11 de ce mois à 10 heures du matin à *Leopol.*

De Paris le 20 Janvier.

La nuit du 10 au 11 de ce mois, le feu prit au Palais, dans la Salle appellée *la galerie des Prisonniers.* Comme ce lieu est entouré de bâtimens, dans la plus grande partie desquels il ne se trouve personne, pendant la nuit, tout porte à croire que le feu y est demeuré longtems caché, puisqu'au moment où l'on s'en est apperçu au dehors, les flammes occupoient déjà cette galerie en entier, la première Antichambre de la Chancellerie, la Chapelle & le Greffe des Bureaux qui étoit à côté, le grand escalier des Requêtes du Palais, le cabinet, l'antichambre jusqu'à la salle d'Audience, le logement du Buvetier de cette chambre, les galeries qui communiquent à leur dépôt, ce dépôt donnant sur la cour des cuisines du Président, les cuisines, offices & autres bâtimens attenant à l'Hôtel de la première Présidence, la seconde & troisième Chambres & le Greffe des Dépôts de la Cour des Aides, l'escalier donnant dans la grande salle du Palais où étoit la Bibliothèque du Grand Conseil, toutes les parties avoisinant la tour de Montgommery, dans la Conciergerie, plusieurs petits bâtimens du Maître de Musique de la Sainte Chapelle, partie du logement du Concierge, & le Greffe des Eaux & Forêts.

Ce fut environ à une heure du matin qu'on donna l'alarme. Le Sieur Morat, Directeur des Pompes, & le Sieur Dubois, Commandant de la Gardé de Paris, avertis promptement, se trouvèrent au Palais, à une heure un quart. Les pompes que le sieur Morat est chargé de diriger, & qui suivent toujours de près arrivèrent aussitôt : la difficulté des îles, l'immensité du terrain à parcourir, la fuite de la plupart de ceux qui avoient les clefs, tous ces obstacles n'empêchèrent pas que bientôt le sieur Morat ne circonscrivit le foyer principal, de manière à concentrer les flammes dans le lieu qu'elles occupoient, lors de son arrivée. C'est par cette manœuvre qu'à l'extrémité occidentale de la galerie des Prisonniers, on fauva celle des Greffes, construite en bois, que les flammes attaquaient déjà. Les mêmes mesures garantirent la première chambre de la Cour, déjà enflammées, mais où le service des pompes multipliées diminua tellement l'action du feu, qu'on cessa de craindre pour la Chambre des Comptes, pour la Sainte Chapelle, & pour le dépôt des Chartres qui l'avoisine.

Le service des pompes fait avec autant d'intelligence que d'activité, le zèle & le travail de tous les Ouvriers repartis de tous côtés parmi lesquels on a vu des Religieux de plusieurs Ordres, conservèrent le bâtiment neuf des Parquets où le feu entroit par plusieurs endroits. Ils garantirent de même les combles de la grande salle, plus combustibles encore que tout le reste de cet ancien & vaste édifice, par l'immensité de bois qu'ils renferment, & qui tenoient à ceux de la Cour des Aides, entièrement enflammés.

L'écroulement de la galerie des Prisonniers dans le préau de la Conciergerie, ayant formé un monceau de ruines, plus vivement embrassé, par le mouvement de la chute, on vit la Gallerie des Greffes une seconde fois menacée, & sau-

née une seconde fois par les promps secours qu'on y apporta, & qui donnés partout, conservèrent encore les bâtimens de la cour des crusines de la premiere Présidence, quoique la Galerie des Dépots fût entierement en feu, & de niveau avec les combles de ces mêmes bâtimens.

A neuf heures du matin, le Directeur des Pompes calma les vives alarmes des Magistrats, en les assurant que le feu ne s'étendroit pas plus loin, & ses promesses se font en effet réalisées. Il fut appuyé dans son travail par le Régiment des Gardes François & Suisses, & il ne dut pas moins à la facilité que la Ville lui procure d'avoir de l'eau, ainsi qu'aux soins de la Garde de Paris, qui maintint l'ordre si nécessaire aux differens travaux de tous ceux qui étoient occupés à éteindre ce feu violent.

Le local incendié n'e content que trois cens vingt toises de superficie; mais, comme la plus grande partie des bâtimens étoit fort élevée, on peut juger de ce qu'on avoit à redoucer d'un incendie qui trouvoit autant d'aliment.

Le Duc de Cossé, Gouverneur de Paris, le premier Président & le Procureur Général du Parlement, le premier Président de la Cour des Aydes, le Lieutenant de Police, le Prevot des Marchands; l'Intendant de Paris & un grand nombre d'autres Magistrats du Parlement & de la Cour des Aydes y ont assisté la nuit & les jours suivans, occupés à donner les ordres nécessaires. La Garde de Paris, de les premier instant, y avoit heureusement établi le meilleur ordre. Le Maréchal de Biron, ainsi que le Comte d'Affry, s'y sont rendus pour commander en personne les secours donnés avec le plus grand zèle par leurs Régimens. On a vu le Public, au milieu de ce désastre affligeant; applaudir avec reconnaissance aux soins éclaires & au courage du sieur Morat, Directeur des Pompes.

Le Roi & la Reine ont envoyé, dès le lendemain, des secours en argent, pour être distribué; dans ce premier moment aux plus malheureuses victimes de ce funeste ravage.

meut avantageux, peutetre que ces esperances seraient mieux fondées, si les puissances, qui s'interessent pour elle, etaient moins occupées de leurs propres affaires, qui attirent toute leur attention, dans les Circonstances présentes.

De Paris le 26 Janvier.

Il est tres difficile de penetrer la suite des operations que M. le Comte de St. Germain s'est proposé de faire, pour donner au militaire une constitution solide, & mettre les forces du Royaume sur un pié respectable. Ce ministre est impenetrable. Il parait seulement certain qu'il medite une reforme générale, & qu'il l'executera, s'il en est le maître. En attendant que ses projets soient connus, & ils ne le feront surement pas avant l'execution, on dit qu'il veut partager l'armée en cinq Divisions, qui seront la Division de *Flandre*, celle des *Evechés*, celle d'*Alsace*, celle de *Dauphine*, & celle de la *Mer*. Ces Divisions, seront Commandées par des Officiers généraux, qui en seront les inspecteurs, ainsi plus de Marche de troupes, parce que les garnisons feront sedentaires, & plus de Commissaires de guerre, ni d'états majors de place, on dit encore qu'on ne pourra plus commander un Régiment avant l'age de 30 ans, qu'il n'y aura plus de semestres, & que les congés seront tres rares. Ces grands changemens, ajoute t'on, seront incessamment opérés, on veut même que les ordonnances soient déjà sous la presse, mais le fait est qu'on ne fait rien de positif, & qu'il faut attendre la publication des ordonnances, pour les annoncer, les dernières operations ont été ébruitées avant le tems, & c'est ce qui fait qu'on a épaisse le Misère sur celles qu'on prépare. Le secret est l'âme du Gouvernement, il est sur tout nécessaire dans les resfontes, parce qu'il y a tant de gens interessés à craindre les changemens, que

quelque fois, ils parviennent à les prévenir, quand ils en sont instruits à tems, on s'attend bien qu'on parle diversement dans le public de ce qu'on conjecture, de ce qu'on sait & de ce qu'on ne fait pas. Les clamours de l'intrigue & de l'envie ont un trop beau Champ pour ne pas se faire entendre, mais quel effet peuvent elles produire sur un Ministre sage & éclairé, qui veut le bien, & qui a le courage nécessaire pour l'executer. Il voit d'ailleurs les veritables gens de guerre donner les plus grands éloges à ses operations, & c'est un encouragement pour les continuer.

Il est certain, que M. le Comte de St. Germain n'emploie les Chefs de ses bureaux, que pour les affaires courantes, & s'il en faut en croire les bruits publics, on assure qu'il n'y aura plus à l'avenir que quatre Chefs, qui auront chacun cinquante mille Livres de rente, & qui au moyen de ces apointemens, prendront autant de commis qu'ils voudront, & qu'ils payeront, par cet arrangement, la Dépense qu'ils occasionnent, & qui Était de neuf cent mille Livres, sera réduite à deux cent mille.

On assure que l'ordonnance concernant l'Ecole militaire est sous presse, on ne doute point, que sa suppression ne soit décidée. Les Eleves seront Envoyés dans différens Colleges, & le marché est fait, à sept cent Livres de pension par an, pour chaque Eleve, tandis que chacun Coutte plus de mille Ecus à l'Ecole militaire. La suppression de l'Hôtel Royal des *Invalides* est également décidée. Les *Invalides* seront Envoyés dans les provinces avec une pension honnête, & ceux qui n'ont ni parens ni aziles, & qui sont Impotents, seront places, à l'hôtel des *Mousquetaires noirs*. L'hôtel des *Invalides* sera vendu à l'hôtel Dieu.

M. le Comte de St. Germain tout
Entier à son travail, qui devient tous
les jours plus considerable, à demandé
& obtenu de ne plus assister au Conseil
des depeches, ce ministre vient de don-
ner une preuve de desinteressement,
dont ceux qui le connaissent, ne seront
pas surpris, il à refusé un gouvernement,
que le Roi voulait lui donner, en disant
à S. M. „ Sire, ce que V. M. me
„ donne, comme ministre de la Guerre,
„ me suffit; quand je ne le serai plus,
„ la pension qu'elle me faisait avant de
„ l'Etre, me suffira. „

De Rome le 10 Janvier.

Les Prelats de Venise viennent de
prendre une resolution, qu'il serait à
Souhaiter, que les Evêques de tous les
pays, voulussent bien imiter, chacun
dans son Dioceſſe. Elle consiste à etre
tres delicats sur les ſujets qu'ils admet-
tront à l'avenir aux ordres ſacres, ils
ſubiront un Examen rigourenx, dont au-
cun ne sera exempt, de quelqu'attesta-
tion de bonnes Etudes, qu'il puſſe etre
pourvu, cela empêchera de recevoir
bien des ſujets dont l'ignorance ne peut
qu'etre dangereufe, lorsqu'ils font Em-
ployes, les mauvaises moeurs, bien ſou-
vent font filles de l'ignorance, & l'in-
ſtruction les corrige, on exigera auſſi
qu'ils foient d'une naissance honnête, par
ce moyen, le Clergé sera mieux com-
posé, plus decent, & plus respectable.

De Varſovie le 16 Janvier.

Le Conseil permanent, qui continue
toujours ses assemblées, à enfin terminé
plusieurs affaires importantes, qui Eta-
ient pressées, & pour la conclusion des
quelles on avait remis toutes les autres
à un autre tems, ce n'est pas sans peine,
qu'il est parvenu à s'accorder sur bien

des objets, à cause de la diſſenſion, qui
regne parmi la plupart de ſes membres;
c'eſt à la Sageſſe du Roi que l'on doit
l'eſpece d'accord, qui à regne dans les
dernières delibera-ſions, ce Prince ecla-
ré & juste, qui ne veut, & ne deſire
que le bien, & qui eſt toujouſs pret de
ſe ſacrifier lui même pour l'operer, trou-
ve ſans ceſſe des obſtacles, qui demandent
de lui beaucoup de travail, & de pa-
tience pour les lever, les bons ci-
toyens, qui lui rendent justice, regrettent
que ſon pouvoiſſe ſoit ſi limité. Celui des
bons Princes ne devrait jamaiſ être re-
ſtraint.

Le Comte de Branicki, toujours oc-
cupé des affaires, qui regardent l'Armée,
eſt enfin parvenu à lui faire payer une
partie des ſommes conſiderables d'arre-
gentes, qui lui étaient diles. La diette pre-
cedente avait ordonné ce payement, &
l'avait assigné ſur diſſe-ns objets, mais
il n'aurait pas été Executé, ſans les
ſoins du grand Général, on affirme, que
ce Seigneur ſe diſpoſe à retourner inceſ-
ſam-ent à Petersbourg.

De Leopol le 14 Février.

Son Excellence M. le Comte d'Au-
ersberg, Commissaire Plenipotentier &
Gouverneur de ces Royaumes, eſt parti
le 12 de ce mois à une heure après mi-
dy pour Vienne, d'où il eſpere etre
de Retour à Leopol, dans ſix ſeſaines
ou deux mois au plus, une heure avant
ſon départ eſt arrivé en cette ville.
Monsieur le Comte de Brunſwic, Che-
valier de l'Ordre de St. Etienne, qui
vient occuper le poste de Vice-Préſi-
dent du Tribunal de Justice, & aprenant
que le Gouverneur eſt pret de partiſ,
il s'eſt rendu auſſitot chez ſon Excel-
lence.